



Informations et autorisations relatives à la prise en charge de votre situation dans le cadre du Plan d'Action Préventive en matière d'Énergie (PAPE)

Dans le cadre du PAPE, le CPAS de votre commune collabore avec le Groupe Action du Surendettement (GAS) en vue d'apporter un accompagnement et des aides spécifiques à des familles en proie à des difficultés énergétiques.

Cet accompagnement, réalisé par le GAS, consiste notamment en :

- Une analyse des consommations énergétiques
- Une visite du logement et un bilan énergétique
- Des informations et conseils concernant la situation énergétique : utilisation rationnelle de l'électricité, changement de fournisseurs, primes et aides en matière d'énergie,...
- Un accompagnement dans la mise en œuvre des solutions identifiées
- La distribution gratuite de matériels économiseurs d'énergie (ampoule led, réflecteur, multiprise,...)

Cet accompagnement est gratuit, toutefois il nécessite des échanges d'informations relatives à votre situation énergétique entre le CPAS et le Groupe Action Surendettement, ainsi qu'avec d'autres services (fournisseurs, ORES, SWDE,...) susceptibles d'intervenir dans votre situation. Nous aurions dès lors besoin de votre autorisation concernant cette collaboration.

Enfin, conformément à la nouvelle réglementation générale de la protection des données (RGPD) vous trouverez au verso les modalités de conservation de vos données au sein du Groupe Action surendettement. Merci également de signer le verso de ce document pour accord.

AUTORISATION des échanges de données

Je soussigné.e.s madame et/ou monsieur.....

Domicilié.e.s.....

Autorise.nt le Groupe Action Surendettement et le Cpas de..... à partager entre eux et avec les services nécessaires, l'ensemble des informations objectives utiles concernant ma situation énergétique.

Fait à, le

Signature(s) précédée(s) de la mention
« Lu et approuvé »

En autant d'exemplaires qu'il y a de parties



Règlement générale de la protection des données (RGPD)

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que la loi nous l'impose, c'est-à-dire durant toute la durée de la gestion de votre dossier et 10 ans après la clôture de celui-ci.

Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à la personne qui traite votre dossier ou à un autre membre du personnel du Groupe Action Surendettement qui serait amené à suivre votre dossier, **pour la partie nécessaire**. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel publiée au Moniteur Belge le 5 septembre 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en adressant un courrier à Madame LANGE Françoise, Responsable déléguée à la protection des données, Grand rue, 4 à 6630 MARTELANGE.

Ce document a été établi en autant d'exemplaires qu'il y a de parties dont chacun déclare en avoir reçu un.

Date de prise de connaissance :

Pour le Groupe Action Surendettement,

.....
Nom et prénom :

.....
LANGE Françoise (francoise.lange@gaslux.be)
Responsable déléguée protection des
données

Signature(s) précédée(s) de la mention
« Lu et approuvé »

FREID Eric
Coordinateur administratif



En province de Luxembourg
Grand rue, 4 / B-6630 Martelange
Tél.: +32 (0)63 60 20 86 / Fax: +32 (0)63 43 49 25 / E-mail: info@gaslux.be

www.gaslux.be

Demande d'intervention « énergie »

Nom du travailleur social:

Identité de l'occupant	
Nom/prénom :	GSM/tél. :
Nombre de personnes : ... adultes et ... enfants	Mail :
Tarif social : OUI / NON	Accès Mébar : OUI / NON

Logement				
Rue	N°	CP	Localité	Loyer
Type de logement :			Statut : locataire / propriétaire	

Plaintes de confort			
Trop chaud	Humidité	Conso eau	Conso chauffage
Trop froid	Courants d'air	Conso électricité	Autres

Documents à réunir (si disponible)		
Facture de régularisation d'électricité	Facture de régularisation d'eau	Facture de régularisation de gaz

Description de la problématique et attentes

Précautions à prendre / Informations nécessaire à la visite
Lors des suivis individualisés, les conseiller.ères en économie d'énergie sont amenés à visiter seuls le logement, de la cave au grenier, pour effectuer un audit énergétique. En prévision de la visite, merci de nous avvertir si vous estimez que la situation peut être potentiellement compliquée voire dangereuse.